

1% LOGEMENT

Dernière mise à jour : 12-02-2012

1 % logement : le patronat change ses équipes

Changement de tête au 1 % logement - rebaptisé « Action logement » en 2009 pour tourner la page des scandales. L'actuel président de l'UESL, qui chapeaute l'organisation du 1 % logement, va quitter ses fonctions.

Jérôme Bédier (Medef), qui préside depuis trois ans l'UESL, la structure faîtière d'Action logement et a mené la restructuration du réseau des collecteurs de la cotisation patronale, va quitter l'organisme paritaire, probablement dès le prochain conseil de surveillance.

Officiellement, le changement de poste de Jérôme Bédier - qui passe de la Fédération du commerce et de la distribution à Capgemini à la fin du mois, l'oblige à rendre son tablier à l'UESL.

En réalité, les relations de Jérôme Bédier et de Laurence Parisot se sont dégradées depuis quelques mois.

Sauf surprise de dernière minute, c'est Jean-Pierre Guillon, président du Medef Nord-Pas-de-Calais, membre du conseil exécutif du Medef et déjà membre du collège patronal de l'UESL, qui présidera désormais son conseil de surveillance. Sa candidature n'a toutefois pas fait l'unanimité, notamment parmi les grands collecteurs. Le siège de Jean-Pierre Guillon devrait lui-même être pourvu par Michel Guilbaud, directeur général du Medef. Le comité logement du Medef, qui prépare les positions patronales et qui était également présidé par Jérôme Bédier, pourrait échoir à Marc Pigeon, président de la Fédération des promoteurs constructeurs de France.

Négociation du plan triennal

Ces changements interviennent à un moment clef : Action logement doit négocier cette année avec l'Etat le plan triennal 2012-2014, alors que les partenaires sociaux protestent depuis des mois contre les ponctions croissantes de l'Etat (1,2 milliard en 2009) sur ses quelque 4 milliards d'euros de ressources pour financer les agences de rénovation urbaine (Anru) et d'amélioration de l'habitat (Anah). Anticipant des déficits parmi certains collecteurs, Jérôme Bédier avait brandi la menace d'une auto-dissolution de l'organisation si l'Etat n'infléchit pas sa politique. La menace est surévaluée : les partenaires sociaux ne veulent pas abandonner ce pan important du paritarisme, et l'Etat n'aurait guère d'intérêt à reprendre la main. Pour autant, les marges de manoeuvre sont étroites, les dépenses de l'Anah et de l'Anru étant déjà en partie engagées et le déficit limitant pour l'Etat le recours à d'autres sources de financement.

Autre changement du 1 % logement :

L'Anpeec, la structure de contrôle de l'utilisation des fonds, attend toujours ses nouveaux membres, deux ans après le vote de la loi Boutin imposant une gouvernance publique. Le décret transférant le pouvoir de contrôle à des représentants de l'Etat a été publié fin décembre. Mais la liste des administrateurs n'a toujours pas été publiée. L'Anpeec devra probablement fusionner avec la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos), comme l'a recommandé l'inspection des finances. De : VÉRONIQUE LE BILLON, Les Echos

les chiffres clefs La Participation des employeurs à l'effort de construction a été créée en 1953. La contribution des entreprises (de plus de 20 salariés) représente 0,45 % de la masse salariale, soit, en 2009, une collecte de 1,5 milliard d'euros, assurée par une vingtaine de collecteurs (Astria, Solendi, Alliance...). Les ressources totales (avec les remboursements des prêts) d'Action logement ont atteint 4,094 milliards en 2009.